

MÉMOIRE SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE

ÉMILIE-GAMELIN ET LE VIADUC RUE BERRI :

UN QUARTIER AMÉNAGÉ POUR TOUS



Source: Parc Émilie-Gamelin, Rue Sainte-Catherine Est et Rue Berri

DÉPÔT DE MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA COMMISSION
DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE
DU PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME (PPU)
DU QUARTIER DES SPECTACLES - PÔLE DU QUARTIER LATIN
OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

12 NOVEMBRE 2012

PRÉSENTÉ PAR

CHARLES BÉLANGER

DONALD RENAUD-LABRIE

TABLE DES MATIÈRES

Une consultation pour améliorer le PPU	3
Place Émilie-Gamelin	3
<i>Contexte</i>	3
<i>Aménagement de la circulation et des axes piétonnier</i>	3
<i>L'accessibilité aux lieux sanitaires</i>	4
<i>L'accessibilité aux malvoyants et non-voyants</i>	4
<i>L'affichage d'informations touristique, culturel et communautaire</i>	4
<i>Les œuvres d'art dans l'espace public</i>	4
<i>La rue Berri et son viaduc</i>	5
<i>La restauration de la rue Berri</i>	5
Le recouvrement du viaduc et la densification	5
Amélioration au PPU en bref	6
Place Émilie-Gamelin	6
La rue Berri et son viaduc	6



Source: Place Émilie-Gamelin, Boulevard de Maisonneuve

MÉMOIRE SUR L'AMÉNAGEMENT Une consultation pour améliorer le PPU

Dans le cadre du projet de Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des spectacles, cette deuxième phase s'avère essentielle pour redynamiser le secteur et assurer une continuité entre le pôle principal de la Place-des-Arts et celui du pôle du Quartier latin. Afin d'appuyer la vision d'un quartier empreint d'idées émanant du concept qu'une population doit « Vivre, apprendre, créer, se divertir » dans un milieu effervescent, deux axes nous semblent mériter une attention particulière.

En complément des actions proposées au sein de la version préliminaire de ce PPU, quelques changements seraient souhaitables pour une harmonie entre les différents éléments composant le milieu urbain.

Une première observation qui soulève notre attention est l'aménagement de la Place Émilie-Gamelin. Secteur problématique en partie par des problèmes sociaux tels l'itinérance et la drogue en plus d'une sous-utilisation par les citoyens, cette espace public devrait bénéficier d'une intervention en synergie avec son environnement imminent.

Notre seconde observation concerne l'axe routier compris entre la rue Cherrier et Ontario Est qu'est la rue Berri et son viaduc délaissé par son plan original. Le viaduc de la rue Berri dans sa forme actuelle a pour conséquence une fracture dans le paysage urbain reliant le Quartier latin et le Plateau Mont-Royal. Ce viaduc relevant d'un esthétisme d'une autre époque favorisant uniquement l'automobile doit être repensé pour mieux s'adapter au secteur. Également, l'état de son infrastructure général nécessitera des réparations dans les années à venir pour maintenir du moins sa configuration actuelle.

Notre interprétation de la situation nous amène à penser que nos suggestions d'interventions pourront répondre aux différentes problématiques d'acceptation de la part de la population en plus de répondre à différents aspects primordiaux de la vie dans le quartier.

DE LA PLACE ÉMILIE-GAMELIN ET LE VIADUC RUE BERRI: Place Émilie-Gamelin

Contexte

Inaugurée en 1992, la Place Émilie-Gamelin fut réalisée dans le cadre du 350e anniversaire de la ville de Montréal. Aujourd'hui, malgré les efforts de la ville, le site a une connotation négative et une réputation peu enviable par rapport aux autres places publiques de Montréal (exception faite pour le square Viger). Ainsi, divers problèmes sociaux, une sous-occupation et plusieurs obstacles visuels et physiques ont pour effet un sentiment d'insécurité.

Indépendamment, des quelques activités estivales, d'interventions ponctuelles d'organismes sociaux et de la sécurité publique, la réputation de la Place Émilie-Gamelin n'a pas changé aux yeux de la population. Par conséquent, il s'avère essentiel d'effectuer des interventions physiques afin de modifier la place avant le 375e anniversaire de Montréal, événement soulignant la beauté et la qualité de vie exceptionnelle de notre ville.



Source: Place Émilie-Gamelin et la Place Dupuis, Rue Saint-Hubert

UN QUARTIER AMÉNAGÉ POUR TOUS Aménagement de la circulation et des axes piétonnier

Parmi les différentes problématiques de cette place publique, la circulation piétonne est inadéquate. L'ouverture de la Place Émilie-Gamelin sur les différents axes routiers entourant le quadrilatère est fermée à certains endroits par son aménagement. Ainsi, une personne située au centre de la place souhaitant se rendre à l'une des deux extrémités du boulevard de Maisonneuve, se retrouve dans l'impossibilité d'avancer directement et se doit de rebrousser le chemin pour se rendre soit sur le trottoir de la rue Berri ou de la rue Saint-Hubert. Certes, il y a un chemin qui longe le trottoir du côté est de la place, mais celui-ci est inutile vu la proximité du trottoir.

De plus, cette problématique physique a pour effet un sentiment d'insécurité. À cause de cet obstacle physique, une personne qui voudrait quitter les lieux rapidement pour des raisons de sécurité se sentirait coincé par le manque de sentier transversal en direction du boulevard de Maisonneuve. Pour régler ces problèmes, au niveau du sol, il devrait y avoir deux nouveaux axes piétons, en diagonale qui faciliteraient la transition nord-sud de la Place Émilie-Gamelin. À noter, les sentiers passeront au travers des ruisseaux artificiels de l'œuvre d'art de Melvin Charney avec un grillage par dessus, ce qui n'empêchera pas l'eau de circuler. En plus de l'insécurité, un sentiment d'isolement est présent dû aux quatre rebords de bétons surélevés qui sont situés sur le côté de la rue Sainte-Catherine. Il faut retirer ces structures et nous pourrions ainsi élargir le chemin qui donne accès au centre de la place. En remplacement, il sera possible de créer trois espaces autres pour l'aménagement paysager et floral et cette fois-ci au niveau du sol.

Une autre problématique est le manque d'accessibilités directes entre la Place Émilie-Gamelin et la Place Dupuis. En effet, les employés de bureau et les piétons qui proviennent de la Place Dupuis ne peuvent traverser la rue de manière sécuritaire pour aller à la Place Émilie-Gamelin à moins de faire un détour vers l'intersection la plus près. Également, la présence de stationnement le long de la rue Saint-Hubert ne facilite pas l'accessibilité de la place. Considérant, la sous fréquentation des citoyens à proximité de la place due entre autres aux facteurs mentionnés précédemment, il s'avère essentiel d'améliorer l'accessibilité.

La première intervention est donc d'éliminer le stationnement sur la rue Saint-Hubert du côté de la Place Émilie-Gamelin. Avec la disparition des places de stationnements, nous pouvons diminuer l'emprise de la rue et en profiter pour agrandir le trottoir du côté d'Émilie-Gamelin. Se faisant, la possibilité de déplacer une rangée d'arbres vers le trottoir pourra créer un effet d'espacement qui sera plus accueillant pour le piéton. Concernant la sécurité routière, une seconde intervention est de créer une traverse piétonne sur la Rue Saint-Hubert vis-à-vis l'entrée de la Place Dupuis et le milieu de la Place Émilie-Gamelin.

MÉMOIRE SUR L'AMÉNAGEMENT

L'accessibilité aux lieux sanitaires

Par ailleurs puisqu'il existe des toilettes publiques dans plusieurs villes occidentales comme New York, Londres et Toronto; pourquoi pas Montréal? Dans l'espace public montréalais, il est impossible d'aller aux toilettes facilement lorsque le besoin se fait sentir. L'occasion offerte par le réaménagement du quartier est idéal pour la mise à l'essai d'un projet pilote sur des toilettes publiques auto-nettoyantes gratuite ou même payante à bas prix. Un projet pilote permettra d'amoindrir les craintes du Service de police de la ville de Montréal au sujet de ces toilettes, tout en offrant un contrôle supérieur sur son environnement immédiat. Vu nos particularités climatiques de notre ville, les toilettes se doivent d'être chauffées l'hiver et climatisées l'été. L'emplacement de la Place Émilie-Gamelin en fait un endroit idéal pour la mise à l'essai de ces toilettes de par son positionnement stratégique dans le Quartier Latin. Aussi l'espace consacré aux toilettes empiètera peu dans l'espace public, car différents modèles existent d'une grandeur équivalente à un abribus. Toutefois, puisque l'accessibilité pour tous est une valeur importante, les personnes qui ne possèdent pas de monnaies à l'occasion doivent avoir aussi accès à des toilettes publiques gratuites, peu importe son statut social.

L'accessibilité aux malvoyants et non-voyants

De plus, il est primordial de prendre en considération dans les conceptions futures d'aménagements sur la rue Sainte-Catherine, l'accessibilité aux piétons malvoyants et non voyants. Cette problématique manque de planification généralisée dans la ville de Montréal. Concrètement, il s'agit de transformer nos voies publiques comme dans le secteur de la Place des Arts. Là-bas nous pouvons constater la présence d'une surface podotactile aux intersections des rues. Ce système efficace sert à signaler au non-voyant la présence des intersections. Malheureusement, ce moyen de sécurité n'est pas suffisamment répandu dans la ville. Donc, il faut que les surfaces podotactiles soient partie intégrante des réfections des intersections routières dans le Quartier Latin et des spectacles. Aussi pour les trottoirs qui seront au même niveau de la rue, il est possible d'installer un système qui permet à un non-voyant de bien faire la distinction entre la rue et le trottoir. Ce système consiste à une ligne de guidage sur la surface du sol qui serait en relief pour permettre à tous de distinguer les limites du trottoir et de la rue.

DE LA PLACE ÉMILIE-GAMELIN ET LE VIADUC RUE BERRI:

L'affichage d'informations touristique, culturel et communautaire

L'arrondissement Ville-Marie est un secteur touristique majeur, malheureusement on trouve peu de stations d'information dans le quartier. Par conséquent, un atout intéressant serait d'ajouter une station d'information touristique dans le Quartier Latin. L'information donnée par la station doit être pour les touristes qui cherchent un lieu ou une activité à faire dans la ville de Montréal. Aussi, il peut être utilisé pour les événements du Quartier des spectacles et servir directement de lieu d'information pour la communauté qui habite les environs du quartier. De plus, quelques babillards d'informations gratuites situées sur des lieux stratégiques du quartier peuvent servir pour la population qui voudrait faire une annonce particulière. Cela évitera d'avoir des affiches sur les lampadaires de la ville.



Source: Intersection d'une rue avec un panneau podotactile

UN QUARTIER AMÉNAGÉ POUR TOUS

Les œuvres d'art dans l'espace public

D'autre part, un enjeu actuel sur le territoire de la ville de Montréal est le manque d'œuvre d'art publique dans son centre-ville. Malgré la présence de quelques œuvres comme Gratte-ciel, cascades d'eau/rues, ruisseaux... de Melvin Charney sur la Place Émilie-Gamelin, nous constatons tout de même une lacune en matière d'art public dans le territoire des Quartiers des spectacles et Latin. Plusieurs pistes de solution doivent être envisagées pour corriger cette problématique. Par exemple, une première piste est d'ajouter une fontaine publique circulaire à la Place Émilie-Gamelin. Cette fontaine se doit de posséder différentes caractéristiques. Il faut autant des places assises afin de permettre à la population de se détendre, mais aussi avoir une perspective d'œuvre d'art qui est en harmonie avec les structures avoisinantes. Un second type d'œuvre qui serait intéressante d'utiliser est une mixité entre le mobilier urbain et de l'art. Par exemple, les bancs du quartier pourraient être conçus par des artistes locaux pour permettre une plus grande variété dans le paysage urbain et rendre attrayant la place. Finalement rien n'empêche d'ouvrir le concept artistique à l'internationale et apporter une reconnaissance supérieure pour valoriser nos places publiques un peu comme il se fait à Chicago au Millenium Park avec l'œuvre Cloud Gate.



Source: Cloud Gate, Chicago

La rue Berri et son viaduc

En ce qui a trait aux perspectives d'améliorations de l'aménagement du viaduc de la rue Berri, deux visions concrètes sont possibles selon nous afin de répondre à l'objectif qu'est l'élimination de la fracture dans le paysage urbain. L'intégration de ce tronçon routier à la limite du Quartier latin demeure primordiale pour assurer une continuité avec les différents projets à proximité de la Gare Centrale d'autocar et de l'espace vacant à l'arrière de la Grande Bibliothèque. Outre la solution facile consistant à la simple restauration physique, une possibilité d'aménagement pourrait être le remblaiement et la restauration de l'intersection dans l'optique d'une convivialité optimale et un respect de la dénivellation naturelle (côte à Baron) qui apporte une force dans le paysage. Une autre solution plus ambitieuse pour l'aménagement de cet axe est le recouvrement accompagné d'une densification. En continuité avec le plan de l'autoroute Ville-Marie, le recouvrement du viaduc est un entre-deux offrant la libre circulation automobile et la pleine utilisation de l'espace urbain. Par conséquent, la lassitude offerte par la dualité de solutions proposées ici assurera sûrement une réalisation dans un futur proche.

La restauration de la rue Berri

Afin d'offrir une nouvelle perspective et résoudre la problématique du viaduc Berri, une option est de restaurer l'intersection de la rue Berri et de la rue Sherbrooke. Ainsi l'option de la restauration de cette intersection permettrait d'optimiser la réduction de la brisure dans le paysage urbain causé par la présence du viaduc, tout en tenant compte du cadre bâti actuel. Comme déjà mentionner le remblaiement du secteur du viaduc devrait se faire dans le respect de la dénivellation naturelle de la côte Sherbrooke. Une restauration de l'intersection permettra aux différents moyens de transport d'accéder aux autres rues sans à avoir passé par une bretelle d'entrée et de sortie du viaduc. Par le remblai, il devient évident qu'une réduction d'une intersection est inévitable puisque les bretelles n'existeraient plus ce qui simplifierait le déplacement routier et le transport actif. L'espace en surplus causé par la disparition des bretelles pourrait servir à la création d'un espace vert linéaire. Des passages semi-publics donnant accès au bâtiment qui possède leurs entrées sur les anciennes bretelles de Berri sont alors possibles. Aussi, ceci serait un moyen supplémentaire pour combattre l'îlot de chaleur que crée l'intersection actuelle en plus d'offrir un espace de verdure supplémentaire pour les citoyens du quartier. De plus, un bâtiment qui possède une entrée de garage sur la bretelle aura maintenant un accès direct sur la rue Berri avec un prolongement de son entrée sur la trame de la rue.

Pour ce qui est des contraintes physiques comme le métro, une collaboration avec la STM pour les travaux devrait être une option envisageable. Après tout, le réseau initial du métro a été creusé dans le roc, s'il est possible de construire un édifice à condo de 48 étages au-dessus d'une ligne de métro (Tour des Canadiens), il doit être possible de restaurer une intersection avec du remblai sans endommager le réseau.

Le recouvrement du viaduc et la densification



Source: Viaduc de la rue Berri, intersection de la rue Ontario Est

En considérant le passé et l'histoire du cadre bâti, l'espace dévolu à l'emprise publique de Berri est grandement supérieur à l'apogée du Quartier latin au 19^e siècle. Malgré qu'il ne s'agisse pas ici d'être nostalgique de la forme de l'ancien quartier, le projet de recouvrement offre un compromis entre l'espace actuel de la rue Berri et la densification plus importante présente avant le viaduc.

En tenant compte de la topographie inhérente à la structure du viaduc, le recouvrement doit s'étendre de la rue Ontario Est à la rue Cherrier. Approximativement, le territoire couvert par le recouvrement est de 8 000 m². À noter que l'aménagement actuel de la rue, Sherbrooke n'est pas remis en compte même si le recouvrement se fait de part et d'autre de celle-ci. Malgré que plusieurs possibilités s'offrent à la ville de Montréal concernant le design d'un futur recouvrement l'importance demeure de minimaliser la tranchée en uniformisant avec les bâtiments à proximité.

Puisque différents aspects entrent dans la conception d'un tel type de projet nous allons élaborer les éléments primordiaux incombant à une réalisation efficace.

En ce qui concerne la circulation routière actuelle, aucune modification majeure n'est en compte. Par conséquent seulement l'apparence sera changée. Ainsi, le recouvrement peut offrir soit une ouverture similaire à un tunnel ou surbaissée afin d'atténuer l'impression d'hauteur et faciliter l'approbation de la vue au niveau de la rue. De par les difficultés du partage de la voie routière entre automobile et cycliste, le réaménagement de la rue Berri, offre la possibilité de décaler la piste cyclable vers l'Est et de faire un détour pour rejoindre la rue Ontario Est puis Berri. Le niveau de pente étant inférieur sur la rue Saint-Hubert ou la rue Saint-Christophe en fait de possibles rues accueillant la nouvelle piste cyclable.

En ce qui a trait aux voies d'accès, le recouvrement de la rue nécessite aussi l'adoucissement de la pente de chaque côté afin d'assurer une convivialité optimale. Au lieu d'un simple trottoir suivant la morphologie du terrain, il est possible d'aménager une pente plus progressive par des niveaux combinant de basses marches et des plans inclinés. Ici, il s'agit d'atténuer l'impression de la pente pour favoriser la circulation piétonne.

Puisque nous cherchons ici non seulement le recouvrement, mais aussi la densification, il est possible de faire un lien avec les projections du plan de l'autoroute Ville-Marie. Considérant la proximité automobile, un zonage mixte (commercial et résidentielle) alliant des commerces ou bureaux au rez-de-chaussée avec des logements au niveau supérieur est idéal afin d'encourager la vitalité du secteur. Puisqu'à proximité le PPU projette de permettre la construction d'édifice à bureaux, il est cependant nécessaire de diversifier la forme et l'offre disponible. Par exemple, afin de compléter l'offre du PPU, il est possible d'offrir l'espace à des organismes communautaires ou à vocation sociale. Aussi, l'espace résidentiel pourrait être comblé par une clientèle étudiante ou à revenu plus limité ce qui permet une mixité sociale et garde l'esprit actuel du quartier.

La forme du projet peut être variée, mais une hauteur d'environ 6 étages est ce qui semble logique avec les bâtiments avoisinants du moins sur la rue Ontario Est. Idéalement l'architecture se doit d'être en accord avec les bâtiments ambiants, mais le design peut laisser place à la créativité autant à la progression de hauteur que de forme. Il est envisageable aussi d'offrir un espace public aux édifices construits puisqu'il faut atténuer la proximité de l'automobile. Ici, nous considérons qu'une place publique traditionnelle n'est pas quelque chose d'envisageable par la proximité du Carré Saint-Louis et de la Place Émilie-Gamelin, mais il pourrait s'agir d'une petite place temporaire offrant une diversité d'activité culturelle, sociale et même de loisirs. Bref, cette possibilité qu'est le recouvrement permet de combler l'espace du viaduc tout en offrant un secteur avec un potentiel alternatif des autres.

MÉMOIRE SUR L'AMÉNAGEMENT
Amélioration au PPU en bref

Les éléments problématiques soulevés dans ce mémoire pour améliorer le PPU constituent autant des relevés que nous faisons chaque jour en parcourant le Quartier Latin et en analysant le quartier dans le cadre de notre formation en urbanisme à l'UQAM. En tant que citoyens montréalais évoluant et participant au dynamisme de notre ville et ses quartiers centraux, nos préoccupations sont multiples puisque chacun d'entre nous souhaite un milieu de vie agréable et innovant. Les changements que nous proposons se doivent d'être analysés parmi l'ensemble des propositions du PPU et bien sûr la concrétisation des meilleurs se doit d'être intégrée dans la planification et les actions de la ville de Montréal. Voici un résumé des points d'amélioration afin d'avoir un quartier aménagé pour tous :

DE LA PLACE ÉMILIE-GAMELIN ET LE VIADUC RUE BERRI:
Place Émilie-Gamelin

UN QUARTIER AMÉNAGÉ POUR TOUS



Source: Place Émilie-Gamelin, Rue Sainte-Catherine Est



Source: Place Dupuis, Rue Saint-Hubert

Localisation	Problème(s)	Effet(s)	Solution(s)
À l'intérieur de la Place Émilie-Gamelin	Enclavement de la place	Circulation piétonne inadéquate	2 nouveaux axes piétons en diagonale pour faciliter la transition nord-sud
		Isolement	Éliminer les 4 rebords de bétons surélevés situés le
		Insécurité	Réaménager en 3 espaces autres au niveau du sol pour l'aménagement paysager et floral
	Manque d'accessibilité aux lieux sanitaires	Répercussion sur les commerçants	Aménager des toilettes publiques autonettoyantes
	Manque d'accessibilité des malvoyants et non-voyants	Difficulté à circuler adéquatement	Planification et aménagement progressif de surface podotactiles ou ligne de guidage sur la surface du sol
Entre la Place Émilie-Gamelin et la Place Dupuis	Manque d'affichage d'informations touristique, culturel et communautaire	Manque ou mauvaise informations du publique	Aménager une station d'information touristique dans le Quartier Latin
		Manque d'œuvres d'art dans l'espace public	Manque d'attrait et d'esthétisme
Entre la Place Émilie-Gamelin et la Place Dupuis	Manque d'accessibilité directe	Diminution du lien entre les deux	Éliminer le stationnement sur la rue Saint-Hubert du côté de la Place Émilie-Gamelin
			Diminuer l'emprise de la rue
	Agrandir le trottoir		
	Déplacer une rangée d'arbres		
Circulation automobile			Augmentation de la sécurité routière par l'implantation d'une traverse piétonne sur la Rue Saint-Hubert vis-vis l'entrée de la Place Dupuis



Source: Viaduc de la rue Berri, intersection de la rue Ontario Est

Localisation	Problème(s)	Effet(s)	Solution(s)
La rue Berri et son viaduc	Fracture dans le paysage urbain	Manque d'esthétisme division dans le quartier	
	La restauration de la rue Berri		
			Remblaiement du secteur
			Restauration et réduction de l'intersection
			Création d'un espace vert linéaire
	Le recouvrement du viaduc et la densification		
			Recouvrement du viaduc
			Modification de l'apparence visuelle de l'entrée (tunnel ou surbaissé)
			Décaler la piste cyclable vers l'Est
			Adoucissement d'une pente plus progressive par des niveaux combinant de basses marches et des plans inclinés.
			Zonage mixte (résidentiel et commercial), hauteur 6 étages
		Création d'espace pour des organismes communautaires ou à vocation sociale (commercial)	
		Création d'espace pour une clientèle étudiante ou à revenu plus limité (résidentiel)	
		Création d'un espace publique à thématique temporaire	